

Rapport annuel 2010



La Rega en bref

Chiffres clé	2010	2009	%
Nombre d'interventions organisées	13'726	14'013	-2.0
– Interventions hélicoptère	10'213	10'443	-2.2
– Interventions avion	1'088	1'184	-8.1
– autres ¹	2'425	2'386	1.6
Nombre de donateurs (en mio.)	2.294	2.210	3.8
Nombre de collaborateurs ²	314	308	1.9
Produit d'exploitation (en mio. de CHF)	140	142	-1.4
Charges d'exploitation (en mio. de CHF)	136	128	6.3
Résultat d'exploitation (en mio. de CHF)	4	13	-69.2
Total du bilan (en mio. de CHF)	474	471	0.6

¹ Autres missions: transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, de Spéleo-Secours, de Redog, etc.

² Collaborateurs à temps plein ou partiel, état à fin décembre (job count)

Flotte (au 1^{er} janvier 2011)

AgustaWestland Da Vinci



Nombre d'hélicoptères:	10
Capacité de transport de patients:	1 couché, 1 assis
Diamètre du rotor:	10.83 m
Longueur hors-tout:	12.96 m
Hauteur:	3.44 m
Turbines:	2 Pratt & Whitney PW 207 C
Vitesse de croisière:	250 km/h
Treuil de sauvetage:	max. 270 kg, câble de 90 m

Eurocopter EC 145



Nombre d'hélicoptères:	6
Capacité de transport de patients:	1 couché, 1 assis
Diamètre du rotor:	11.00 m
Longueur hors-tout:	13.03 m
Hauteur:	3.96 m
Turbines:	2 Arriel 1E2
Vitesse de croisière:	240 km/h
Treuil de sauvetage:	max. 270 kg, câble de 90 m

Canadair CL 604 «Challenger»



Nombre d'avions:	3
Capacité de transport de patients:	4 couchés
Envergure:	19.61 m
Longueur hors-tout:	20.86 m
Hauteur:	6.40 m
Poids max. au décollage:	21'835 kg
Autonomie de vol:	6'500 km
Vitesse de croisière:	850 km/h

Sommaire

En 2010, des jalons décisifs pour l'avenir ont été posés	3
Opérations	4
Médecine	6
Exploitation	8
Organigramme	9
Organisation	10
Indications relatives à la gouvernance institutionnelle	11
Dispositions relatives aux donateurs	12
Charte de la Rega	13
La Rega en 2010	14
Emplacements et adresses	15



«En 2010, des jalons décisifs pour l'avenir ont été posés.»



Comme toute organisation florissante, la Rega prépare son avenir continuellement. Nous ne ménageons aucun effort pour optimiser constamment la qualité et la sécurité des près de 14'000 missions que nous assurons chaque année. Nous nous sommes fixé pour objectif de consolider encore les fondements de la Rega. Le nombre

croissant de donatrices et donateurs, la motivation du personnel et les investissements dans du matériel et des projets novateurs sont autant d'atouts garants de notre développement.

Le Conseil de fondation a pris en 2010 des décisions qui engagent notre organisation sur la voie de l'avenir. En donnant le feu vert à la construction d'une nouvelle base d'intervention à Zweisimmen, dans l'Oberland bernois occidental, il a émis un signal fort: la Rega entend continuer à offrir des prestations de qualité même dans les régions moins bien desservies. Afin de soutenir et d'optimiser la performance des bases d'hélicoptère, il a en outre approuvé un crédit pour l'introduction d'un nouveau système de gestion des interventions dont le coût s'élèvera à plus de 20 millions de francs jusqu'à sa mise en place. Un investissement nécessaire pour maintenir et améliorer encore nos infrastructures à long terme. Enfin, le Conseil de fondation a consolidé ses structures dirigeantes de la Rega en élargissant la direction et en procédant à une adaptation de l'organisation.

En 2010, la Rega a également connu une dure épreuve: le 3 janvier, un de ses médecins a trouvé la mort dans une grave avalanche avec six autres personnes. Ils ont été ensevelis par une seconde coulée durant des opérations de secours. Il s'est rapidement avéré que l'équipage avait pris toutes les précautions nécessaires; la Rega n'en a pas moins soumis ses procédures à une analyse détaillée. Il en est ressorti que, malgré cet événement tragique, notre formation correspond aux besoins, notre organisation se caractérise par son professionnalisme et notre mode opérationnel est adéquat.

La population suisse partage cette vision et la Rega est plus populaire que jamais. A l'heure actuelle, près de 2.3 millions de cartes de donateur sont en circulation, ce qui constitue un record. Grâce au soutien de ses donatrices et donateurs, la Rega peut continuer à investir dans l'avenir du sauvetage aérien en Suisse et, ainsi, dans la desserte de base du pays, sans être tributaire d'aucun intérêt politique ou économique. Dans cet esprit, nous poursuivrons notre développement.

Mes sincères remerciements vont à nos collaboratrices et collaborateurs, à la direction, à nos partenaires d'intervention ainsi qu'à nos donatrices et donateurs, qui contribuent à façonner notre succès.

Au nom du Conseil de fondation

Albert Keller
Président

Opérations

«La Rega a fait face à une année 2010 riche en défis.»

Ernst Kohler, CEO / président de la direction



L'année 2010 a permis à la Rega de mener à terme plusieurs projets tout en mettant d'autres grands chantiers sur les rails. Le nouvel hélicoptère de sauvetage AgustaWestland Da Vinci a été introduit avec succès sur l'ensemble des bases de montagne. S'il convient d'effectuer

quelques ajustements de départ, comme dans tous les projets techniques d'envergure, la Rega dispose aujourd'hui de l'hélicoptère de sauvetage le plus moderne du monde, gage de fiabilité et d'efficacité. Les expériences réalisées lors de plus de 10'000 missions héliportées attestent que le choix de l'appareil italien était le bon.

Bases d'hélicoptère et héliports d'hôpitaux

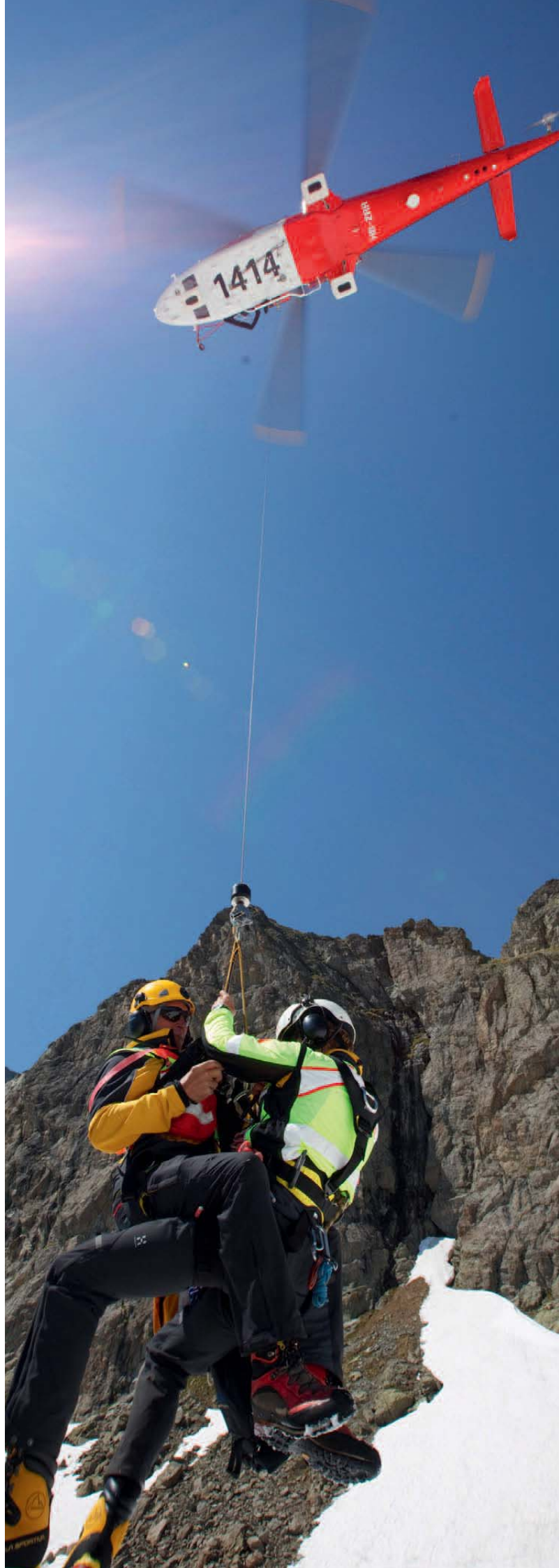
Chaque projet a avancé selon son propre rythme. Le premier coup de pioche sur la nouvelle base tessinoise a été retardé en raison de difficultés rencontrées à l'aérodrome de Locarno; il a notamment fallu prendre des dispositions spéciales et coûteuses en matière de protection contre les inondations. En outre, les procédures d'autorisation sont longues. Cependant, nous abordons 2011 avec sérénité. Des projets d'infrastructure de moindre envergure menés sur les bases d'intervention contribuent également à maintenir la valeur de ces points d'appui.

Le rapport annuel 2009 faisait état des rénovations nécessaires des héliports d'hôpitaux et des nouvelles installations prévues. L'an dernier, deux d'entre eux se sont conformés aux normes européennes. Il s'agit du nouvel héliport situé sur le toit de l'hôpital de Samedan en Haute-Engadine et de celui de l'hôpital régional d'Ilanz, dans la Surselva. La Rega se réjouit de la modernisation continue des héliports d'hôpitaux, mesure indispensable pour assurer la sécurité de tous.

Révision générale de la flotte d'avions-ambulance

2010 a également permis de procéder avec succès à la révision intégrale de nos trois avions-ambulance. Après huit ans d'exploitation, d'importants travaux de contrôle et de maintenance s'imposaient. Ceux-ci ont pu être réalisés sans problème notoire. En l'espace de quatre semaines, il a ainsi été possible de procéder à la remise en état complète d'un appareil. La Rega en a profité pour moderniser ses aéronefs sur le plan technique et optimiser les équipements médicaux à bord.

En 2010, la Rega s'est attachée à consolider les piliers de son action: le professionnalisme au service du patient, la qualité et la sécurité des secours et des soins prodigués, le haut niveau des opérations de vol. Elle entend poursuivre sur cette voie en 2011.



Projet de simulateur de vol

Afin de permettre à ses pilotes de se préparer mieux encore aux défis des missions de sauvetage, la Rega a commandé la construction d'un simulateur de vol d'hélicoptère. Une fois tous les détails réglés avec le fabricant, la société italienne AgustaWestland, la décision de collaborer avec l'entreprise Swiss AviationTraining est tombée en décembre 2010. Le simulateur sera mis en service sur le site de l'aéroport de Zurich dès la fin 2012. Les pilotes de la Rega pourront ainsi s'entraîner à leur tâche exigeante de manière encore plus sûre et efficace, le tout sans nuisances pour l'environnement.

Rega-Tour 2010 et page Facebook

Pour la Rega, il est primordial de rester en contact avec ses donatrices et donateurs. L'automne dernier, elle a organisé le Rega-Tour afin de tisser des liens avec les jeunes générations: deux jeunes reporters Rega ont pu accompagner durant deux semaines des missions en Suisse et à l'étranger et relater leurs expériences dans des blogs vidéo et des journaux. La Rega a également créé avec succès sa page Facebook officielle sous le nom Rega 1414.

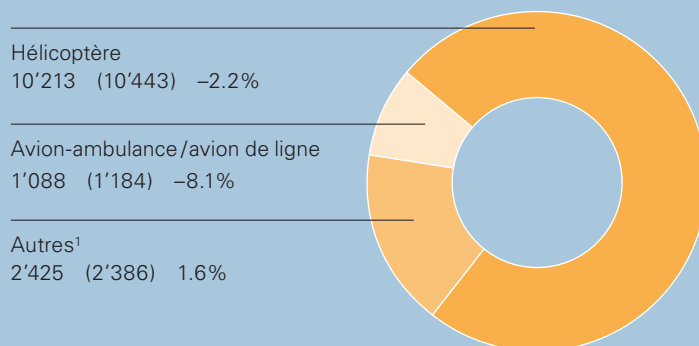
Nouvelles bases Rega à Mollis et Zweisimmen

Les deux anciennes bases partenaires sont entrées en service en tant que bases Rega à part entière. A partir de l'hiver 2009/2010, l'équipage de Zweisimmen a disposé jusqu'à Pâques d'un hélicoptère de sauvetage de la Rega pour ses interventions. Durant les mois d'été, les deux bases ont accompli des missions de sauvetage en renfort les week-ends de beau temps. En décembre 2010, Mollis et Zweisimmen ont été les dernières bases de montagne à être équipées avec succès du nouvel hélicoptère Rega AgustaWestland Da Vinci. La Rega opère désormais avec douze bases propres et continue à faire appel aux précieux services de la base partenaire genevoise.

Nombre d'interventions

2010 (2009) et évolution en un an

13'726 (14'013) -2.0%

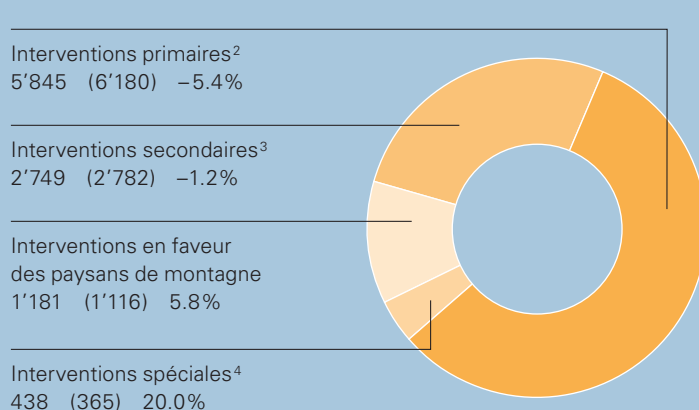


Interventions hélicoptère

2010 (2009) et évolution en un an

10'213 (10'443) -2.2%

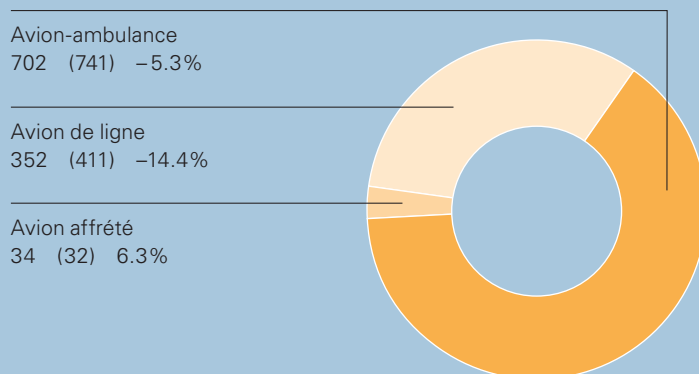
dont missions de nuit 1'980 (2'080) -4.8%



Interventions avion

2010 (2009) et évolution en un an

1'088 (1'184) -8.1%



¹ Autres interventions: transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, de Spéléo-Secours, de Redog, etc.

² Interventions primaires: urgences médicales

³ Interventions secondaires: transferts d'un hôpital à un autre, néonatalogie/organes

⁴ Interventions spéciales: opérations à caractère non médical (vols de recherche et de reconnaissance en faveur de partenaires d'intervention)

Médecine

«Des équipements médicaux de pointe nous permettent d'optimiser la prise en charge de nos patients.»

Dr med. Roland Albrecht, médecin-chef,
membre de la direction



La Rega a transporté 9'644 patients en 2010, soit un recul de 3.9% par rapport à l'année précédente. Les équipages des hélicoptères de sauvetage ont pris en charge 8'778 patients. Comme les années précédentes, les accidents de sports d'hiver ont constitué le motif d'intervention le plus fréquent.

Les opérations menées à l'étranger ont marqué un recul par rapport à 2009. Au total, 2'616 dossiers médicaux ont été traités; 1'750 urgences ont pu être gérées par consultation télé-médicale, permettant ainsi d'éviter un rapatriement médicalisé et de trouver une solution optimale par téléphone. La Rega a rapatrié 697 patients avec ses propres avions-ambulance, tandis que 169 autres personnes ont été ramenées en Suisse à bord d'avions de ligne. Quand la situation le permet, la Rega organise des vols groupés permettant de rapatrier dans le même avion deux ou trois patients embarqués à des endroits différents.

Patients blessés ou malades à l'étranger

Plus de la moitié des patients rapatriés souffraient d'une maladie aiguë, les autres étaient accidentés. Cette proportion est constante depuis des années. En 2010, les opérations menées à l'étranger ont le plus souvent concerné des patients présentant des lésions aux extrémités ou une maladie cardio-vasculaire. Dans le cas des transports liés à une maladie, il s'agissait en particulier de patients victimes d'une dégradation soudaine de leur état de santé (p. ex. infarctus du myocarde chez des sujets présentant une maladie coronarienne) et de personnes chez qui une maladie grave, comme le cancer, avait été diagnostiquée.

Nouveaux équipements médicaux dans les avions et les hélicoptères

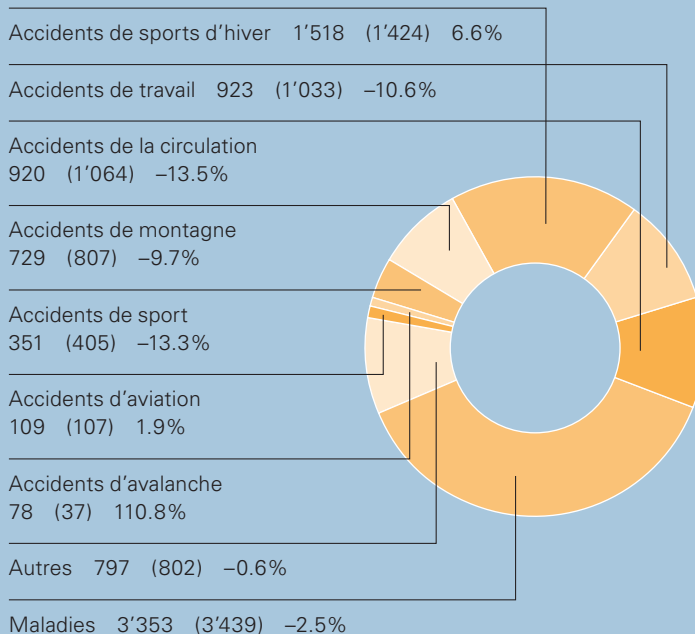
Courant 2010, la Rega a poursuivi l'optimisation de ses équipements médicaux en acquérant des appareils innovants. Elle a pu exprimer ses souhaits dès la phase de développement et émettre des propositions d'amélioration. L'objectif: disposer d'appareils fiables et performants se distinguant par un poids et un encombrement minimum, spécifiquement adaptés à un usage dans un avion ou un hélicoptère. Leur fixation doit résister à une traction équivalant à 16 fois leur poids, et ils ne doivent causer aucune interférence avec l'électronique de bord et la radiocommunication. C'est pourquoi tout nouvel appareil doit être soumis à des tests complexes avant son autorisation définitive.

2010 coïncide aussi avec la mise en service d'un nouveau moniteur. Compact et ultraléger, cet appareil high-tech permet de surveiller le patient et sert simultanément de défibrillateur et de stimulateur cardiaque. Enfin, la Rega s'est dotée de nouveaux respirateurs, pompes d'aspiration et bouteilles d'oxygène.

Interventions hélicoptère, primaires et secondaires Nombre de patients

2010 (2009) et évolution en un an

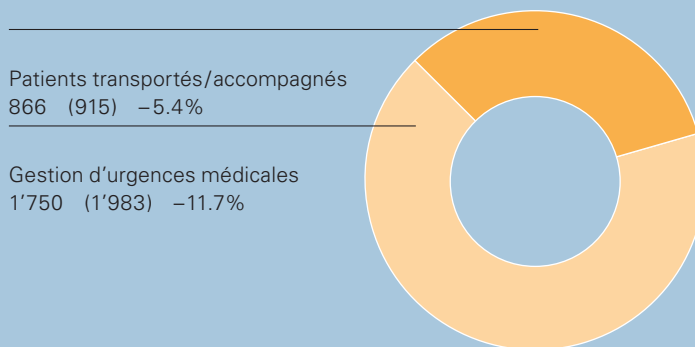
8'778 (9'118) -3.7%



Urgences médicales à l'étranger

2010 (2009) et évolution en un an

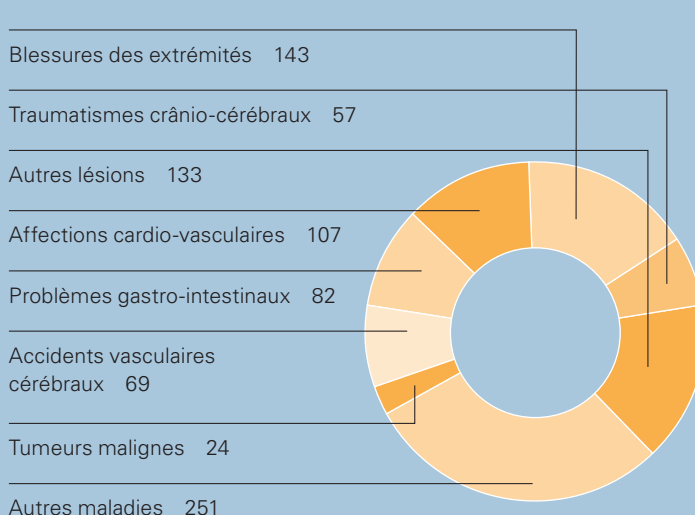
2'616 (2'898) -9.7%

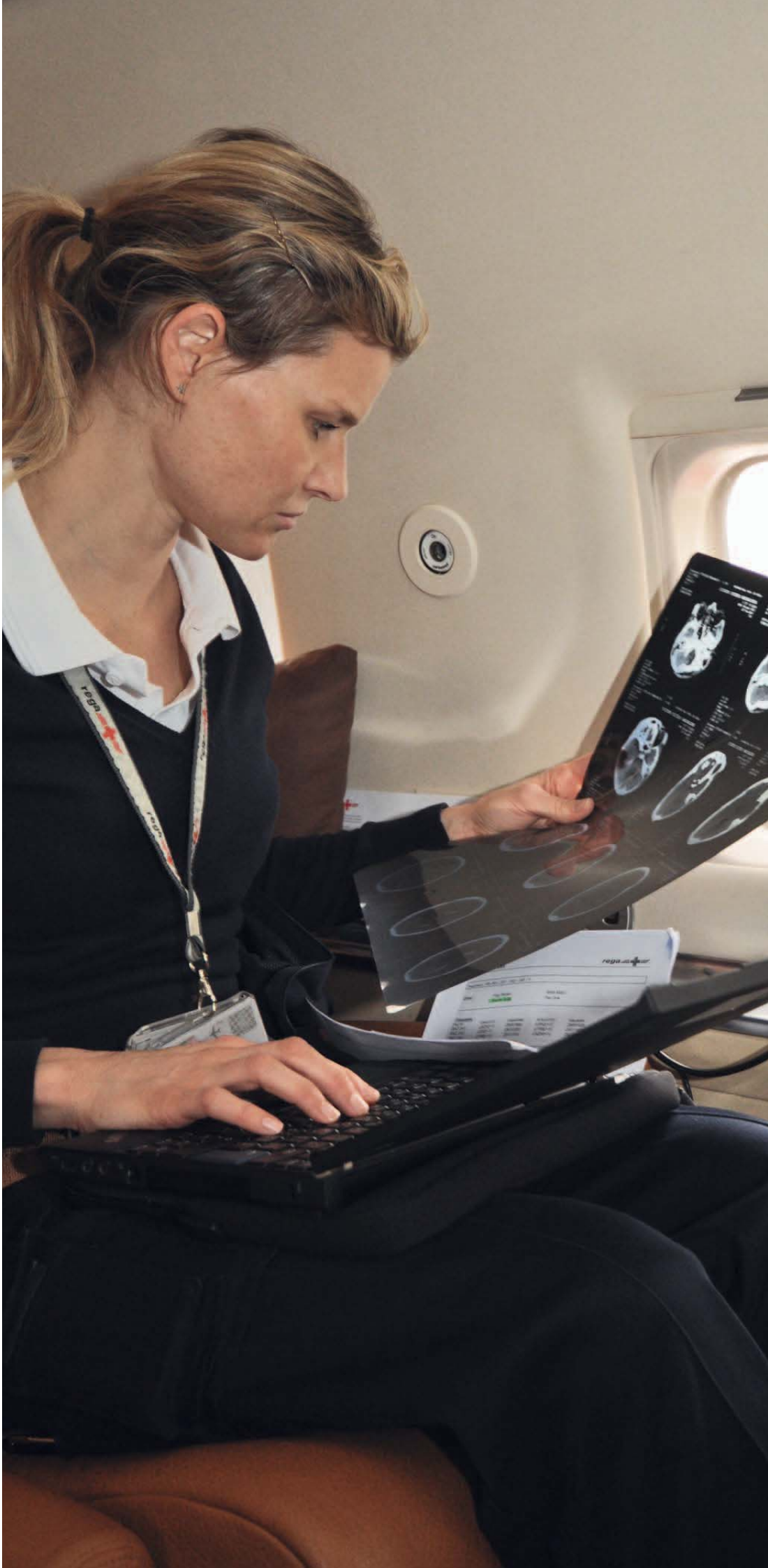


Patients transportés/accompagnés

2010 (2009) et évolution en un an

866 (915) -5.4%





Exploitation

«Les donatrices et donateurs témoignent leur fidélité à la Rega et leur nombre s'est encore accru.»

Andreas Lüthi, chef des finances, membre de la direction



Les donatrices et donateurs forment la colonne vertébrale de la Rega; leur effectif a connu une nouvelle progression de 3.8%. Les 2.294 millions de cartes de donateur couvrent près de trois millions de personnes, chiffre qui reflète le large soutien témoigné à la Rega par la population.

La clôture de l'exercice fait état d'un recul du résultat d'exploitation de 13 à 4 millions de francs. Ce repli s'explique en grande partie par des amortissements. La baisse d'activité dans le domaine des avions-ambulance joue également un rôle. Malgré cela, le capital de l'organisation a progressé de 2.1% pour atteindre 436 millions de francs. La somme du bilan s'élève à 474 millions de francs.

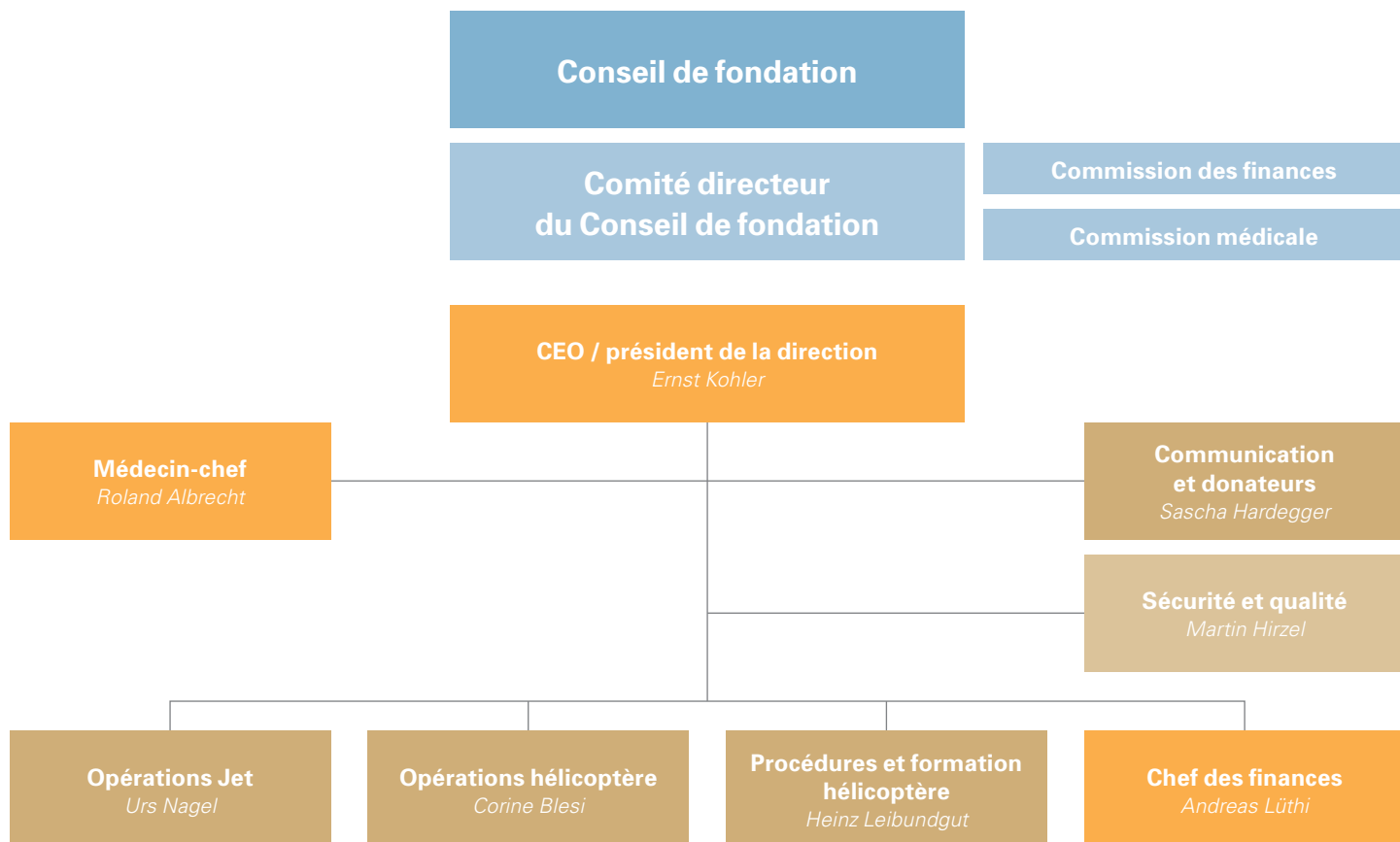
Remboursement des frais d'intervention remis en question

La remise en question de la nécessité de nos missions et du remboursement des coûts qu'elles engendrent est source d'inquiétude. Fondation d'utilité public s'attachant en premier lieu à défendre les intérêts du patient, la Rega reconnaît et soutient entièrement les efforts visant une meilleure maîtrise des coûts de la santé. Une prise en charge médicale rapide et professionnelle permet à long terme d'économiser des frais de guérison et de réadaptation ou encore de prévenir une incapacité de travail. D'un point de vue économique, le sauvetage aérien est donc un moyen d'intervention avantageux et judicieux qui doit être couvert par les caisses-maladie et l'assurance-accidents.

Ainsi, la Rega s'oppose à l'idée de répercuter sur ses donatrices et donateurs une part toujours croissante des coûts. Ce d'autant plus que ses tarifs – qui ne couvrent de loin pas ses coûts – sont restés inchangés depuis 1996. Seul le soutien de nos donatrices et donateurs permet à notre organisation d'intervenir jour et nuit. La Rega est fière de fournir cette contribution à l'intérêt général en accomplissant cette tâche étatique.



Organigramme (au 1^{er} janvier 2011)



■ Direction
 ■ Domaine (membres de la direction élargie)
 ■ Ressort



Direction

Depuis la gauche:
Andreas Lüthi, Ernst Kohler,
Roland Albrecht

Direction élargie

Depuis la gauche: Heinz Leibundgut, Corine Blesi,
Urs Nagel, Sascha Hardegger



Conseil de fondation 2011

Au premier-plan, de gauche:

Paul Maximilian Müller, Patrizia Pesenti, Albert Keller, Franz Steinegger, Christian Kern, Bruno Jelk

A l'arrière-plan: Michael Hobmeier, Ulrich Graf, Andreas Berger, Thomas P. Emmerich, Charles Raedersdorf

(Absents: Adrian Frutiger, Heidi Hanselmann, Markus Mader et Roland Müller)

Conseil de fondation Garde aérienne suisse de sauvetage

- Albert Keller, Uitikon, depuis 1990
Président et membre du comité directeur
- Franz Steinegger, Flüelen, depuis 1990
Vice-président et membre du comité directeur
- Paul Maximilian Müller, de 1990 à décembre 2010
Membre du comité directeur
- Daniel Scheidegger, Prof., Dr med., Arlesheim, de 1998 à décembre 2010
Membre du comité directeur
- Ulrich Graf, Bäch, depuis 2001
Membre du comité directeur
- Michael Hobmeier, Bäch, depuis 2007
Membre du comité directeur
- Christian Kern, Prof., Dr med., Genève, depuis 2009
Membre du comité directeur
- Paul Maximilian Müller, Berne, depuis 1990
- Adrian Frutiger, PD, Dr med., Trimmis, depuis 1998
- Charles Raedersdorf, Köniz, depuis 1998
- Roland Müller, Prof., Dr en droit, Staad, depuis 2006
- Andreas Berger, Dr med., Merlischachen, depuis 2007
- Bruno Jelk, Zermatt, depuis 2007
- Patrizia Pesenti, Breganzona, depuis 2009
- Heidi Hanselmann, Walenstadt, depuis 2010
- Thomas P. Emmerich, Riehen, depuis 2011
- Markus Mader, Berne (représentant de la CRS), depuis 2008

Organe de révision

KPMG SA, Zurich

Commission médicale

- Daniel Scheidegger, Prof., Dr med., président, jusqu'à décembre 2010
- Christian Kern, Prof., Dr med., président
- Adrian Frutiger, PD, Dr med.
- Andreas Berger, Dr med.

Commission des finances

- Michael Hobmeier, président
- Ulrich Graf
- Paul Maximilian Müller

Conseil consultatif des organisations partenaires

- Charles Raedersdorf, Conseil de fondation de la Rega, président
- Franz Steinegger, Conseil de fondation de la Rega, vice-président
- Bruno Jelk, Conseil de fondation de la Rega
- Bruno Bagnoud, représentant du canton du Valais
- Thierry Boillat, représentant de Spéléo-Secours
- Marc Defalque, représentant du Touring Club Suisse
- André Duillard, représentant des commandants de police
- Vali Meier, représentant des Remontées Mécaniques Suisses
- Oliver Okle, représentant des Forces aériennes, SAR
- Peter Salzgeber, représentant des centrales d'appels sanitaires urgents 144
- Adrian Stäger, représentant des compagnies d'hélicoptères
- Franz Stämpfli, représentant du Secours Alpin Suisse

Commission d'élection de l'association GASS

- Andreas Berger, Dr med., président
- Francine de Reynier, Zurich, jusqu'à décembre 2010
- Hans Neuer, Dr med., Neftenbach, jusqu'à décembre 2010

Indications relatives à la gouvernance institutionnelle

La fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega a pour but d'aider les personnes en détresse, conformément aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et en sa qualité de membre de l'association Croix-Rouge suisse, sans distinction de condition sociale, de possibilités financières, de nationalité, de race, de religion ou de convictions politiques.

Elle se doit d'assurer à tous les niveaux une gestion exemplaire de son organisation, dans le respect des principes de bonne gouvernance. Les cinq principes de bonne gouvernance appliqués au sein des organisations d'utilité publique sont les suivants: séparation des pouvoirs, responsabilité, efficacité, transparence, ainsi que sauvegarde des intérêts des membres et des donateurs. Les règles et principes appliqués par la Rega en la matière sont ancrés dans l'acte de fondation, dans le règlement de la fondation, dans le règlement intérieur sur l'organisation et la direction ainsi que dans la Charte. Le Conseil de fondation les vérifie régulièrement et décide au besoin d'y apporter des modifications.

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Rega. Il régit les principes de l'organisation conformément à l'acte de fondation. Il édicte la Charte ainsi que les règlements d'application. Il vote la stratégie et le budget. Il approuve le rapport annuel et les comptes annuels. Il règle la surveillance et le contrôle des activités. En outre, il adopte les principes relatifs à l'indemnisation des membres du Conseil de fondation et de la direction.

Le Conseil de fondation se compose de 15 membres au maximum, élus pour quatre ans. Les mandats sont renouvelables sans limitation.

Le Conseil de fondation élit en son sein un président ainsi qu'un comité directeur composé de cinq membres, dont il définit les tâches et les compétences.

Comité directeur du Conseil de fondation

Le comité directeur exécute les tâches qui lui sont confiées et coordonne les commissions permanentes du Conseil de fondation. Sur mandat de ce dernier, il exerce la surveillance et le contrôle de la direction en lui communiquant des directives ad hoc.

Direction

Le président de la direction est responsable de la gestion opérationnelle. Il veille également à la bonne exécution des décisions du Conseil de fondation et du comité directeur, ainsi qu'à la répartition des tâches et compétences au sein de l'organisation.

Tâches et méthode de travail des commissions permanentes et du conseil consultatif

Chaque organe dispose d'un règlement définissant ses tâches et compétences, ainsi que d'un président élu par le Conseil de fondation. Les commissions se rencontrent régulièrement pour débattre les affaires soumises par leurs présidents respectifs.

Avant chaque réunion, les membres des commissions reçoivent une documentation qui leur permet de préparer les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Commission médicale

La commission médicale se compose du *Prof. Dr med. Christian Kern*, président, et de deux médecins, membres du Conseil de fondation. Le président de la direction et le médecin-chef participent aux réunions; il est également fait appel, au besoin, à d'autres experts qui ont voix consultative et droit de proposition.

La commission médicale est l'organe consultatif du Conseil de fondation et du médecin-chef. Elle traite et examine des questions portant sur la médecine de sauvetage et le transport de patients relevant de la compétence du Conseil de fondation et établit des recommandations afin que celui-ci puisse se prononcer en la matière. Enfin, elle soutient le service médical de la Rega dans l'élaboration de directives médicales et de contrôles de qualité.

Commission des finances

La commission des finances comprend un président, *Michael Hobmeier*, et d'autres membres du Conseil de fondation. Le président de la direction et le chef des finances participent aux réunions; il est également fait appel, au besoin, à d'autres experts qui ont voix consultative et droit de proposition.

La commission des finances est un organe consultatif du Conseil de fondation. Elle traite des questions relatives à la planification des finances, au budget, à la politique d'investissements et de placements, au système de contrôle interne, et vérifie périodiquement les rapports financiers.

Conseil consultatif des organisations partenaires

Présidé par *Charles Raedersdorf*, le conseil consultatif regroupe des membres du Conseil de fondation de la Rega et des représentants des organisations partenaires: Secours alpin suisse, compagnies d'hélicoptères, services de sauvetage aérien valaisans, Forces aériennes, téléphériques, commandants de police, Spéléo-Secours Suisse, centrales d'appels sanitaires urgents 144 et Touring Club Suisse.

Le conseil consultatif assume des tâches dans le domaine de la collaboration en réseau et stimule l'échange d'informations entre les organisations partenaires.

Commission d'élection de l'association GASS

Cette commission est présidée par le *Dr med. Andreas Berger*, membre du Conseil de fondation, élu par l'association Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS). Elle se compose du président et de deux représentants de l'association GASS.

Elle élabore des recommandations de vote à l'intention de l'association GASS.

Présentation des comptes et contrôle interne

La Rega applique le principe des « quatre yeux » et impose la double signature à tous les niveaux. Le Conseil de fondation a édicté un règlement des compétences et des droits de signature. Son application est soumise à des contrôles internes et externes périodiques.

Dispositions relatives aux donateurs

Afin d'être et de rester une organisation professionnelle de sauvetage aérien dotée de l'équipement nécessaire à toute intervention, la Rega a besoin de ses donateurs.

Vous devenez donateur de la Rega en versant la contribution minimale suivante:

- CHF 30.– par personne individuelle
- CHF 70.– par famille (parents et leurs enfants de moins de 18 ans le jour du versement)
- CHF 40.– par famille monoparentale (y compris les enfants de moins de 18 ans le jour du versement).

En remerciement de leur soutien, la Rega décharge ses donateurs des frais engagés lors des services d'assistance énumérés ci-dessous, effectués ou organisés par elle-même, lorsque les assurances, les caisses-maladie ou tout autre tiers qui en a le devoir ne remboursent pas, ou que partiellement, les frais des missions.

1. Suisse et Principauté du Liechtenstein

- Vols de sauvetage et vols médicalement indiqués vers l'hôpital le plus proche apte à fournir les soins requis
- Opérations de secours des colonnes du Club Alpin Suisse CAS
- Opérations de recherche en collaboration avec la police et les organisations compétentes tant que subsiste un espoir fondé de secourir les personnes disparues
- Evacuations et missions préventives en cas de danger de mort
- Vols pour la levée de corps, d'entente avec les autorités compétentes
- Vols d'évacuation de bovins blessés, malades ou morts jusqu'à l'endroit le plus proche accessible par un autre moyen de transport, pour autant que le propriétaire soit une personne physique et qu'il soit donateur familial de la Rega.

2. Tout autre pays

- Consultations auprès de la centrale d'intervention de la Rega en cas de problèmes médicaux à l'étranger
- Vols de rapatriement sur indication médicale vers la Suisse pour les donateurs domiciliés en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein, ainsi que pour les Suisses de l'étranger.

L'affiliation à la Rega couvre l'année civile courante. Elle entre en vigueur dès le versement de la contribution. En cas de non-renouvellement, elle expire le 15 mai de l'année suivante.

La Rega fournit ses prestations d'assistance et garantit une exonération des frais hors de toute obligation juridique dans la mesure de ses ressources en personnel, de ses capacités techniques et des moyens disponibles. Des impératifs d'ordre opérationnel, médical ou météorologique pourraient également l'empêcher d'intervenir.

La Rega décide de l'exécution de ses missions en fonction de critères médicaux, sociaux et opérationnels. Elle décide de la forme et du moment de son intervention. La Rega peut déléguer à des organisations tierces l'accomplissement d'une mission.

La centrale d'intervention de la Rega (téléphone 1414, de l'étranger: +41 333 333 333) est, 24 heures sur 24, à la disposition de toute personne en difficulté, blessée ou malade.



Charte de la Rega

1. Notre mission

Nous apportons, par les airs, une aide rapide et professionnelle, 24 heures sur 24. Nous fournissons en particulier une assistance médicale et intervenons en cas de situation d'urgence grave.

Notre assistance comprend également des consultations médicales ou la mise à disposition de notre infrastructure.

Nos activités se distinguent par un personnel hautement qualifié et un équipement optimal dans le domaine de la technique du sauvetage ainsi que de la médecine d'urgence.

2. Notre philosophie

Nous sommes une organisation à but non lucratif soutenue par des donateurs. Notre activité est principalement axée sur les besoins de la population suisse.

Notre financement est assuré par des fonds privés. Cela nous permet de poursuivre une activité indépendante au service des patients.

Dans l'intérêt des patients, nous nous engageons contre une commercialisation du sauvetage aérien.

Les interventions d'urgence et les missions au bénéfice de l'intérêt général sont effectuées indépendamment de la couverture ou non des frais.

Nos activités sont guidées par les principes fondamentaux de la Croix-Rouge.

3. Nos donatrices et donateurs

Les contributions de nos donatrices et donateurs nous permettent de développer et d'exploiter une infrastructure de sauvetage aérien en faveur de la population suisse.

En cas d'intervention de la Rega, nos donatrices et donateurs bénéficient d'avantages qui ne sont pas d'ordre contractuel et ne sauraient donc être considérés comme des prestations d'assurance.

4. Nos partenaires

Nous sommes conscients de l'importance de la coopération avec nos organisations partenaires et oeuvrons activement à une bonne collaboration.

Nous agissons en qualité de partenaire juste et fiable.

Nous concentrons nos interventions sur les domaines du sauvetage aérien, de l'aviation sanitaire et du conseil médical.

5. Nos collaboratrices et collaborateurs

Nos collaboratrices et collaborateurs sont essentiels à la réalisation de notre mission. Une importance particulière est donc attachée à:

- l'identification avec l'organisation et sa mission;
- l'indépendance et la responsabilité;
- l'engagement, la flexibilité et la motivation.

Nous souhaitons atteindre cet objectif par:

- une formation et un perfectionnement à tous les niveaux;
- des conditions de travail modernes;
- un salaire approprié et de bonnes prestations sociales.

Nos relations avec nos collaboratrices et collaborateurs sont empreintes d'un esprit d'ouverture et de coopération ainsi que de respect mutuel.

6. Nos valeurs

Nous nous employons, 24 heures sur 24, à fournir des prestations sûres et de haute qualité, ainsi qu'à gérer les risques de manière consciente et structurée.

Nous disposons d'une structure organisationnelle dont ressortent clairement nos missions, nos compétences ainsi que nos responsabilités. Celles-ci sont reconnues et respectées par nos collaboratrices et collaborateurs à tous les niveaux de l'organisation, jusqu'au Conseil de fondation.

Nous privilégions une action et une communication ouvertes et transparentes à l'interne comme à l'externe.

Nous sommes conscients que notre travail peut se trouver en conflit avec la protection de l'environnement et en tenons compte dans nos activités.

La Rega en 2010



30–31 janvier



19 avril



4 octobre



27 octobre



4 décembre

3 janvier: Pour la première fois de son histoire, la Rega déplore la perte de l'un de ses collaborateurs dans une avalanche. Celle-ci se produit dans le Diemtigtal (Oberland bernois) et fait plusieurs victimes, dont un médecin de la Rega.

30–31 janvier: Un avion équipé de la «Life-Box», une machine cœur-poumon (ECMO), effectue un vol transatlantique à 12 000 m d'altitude, en première mondiale. L'état du patient se stabilise même durant le vol.

26 février: La base tessinoise de la Rega effectue sa première mission à bord du nouvel hélicoptère de montagne AgustaWestland Da Vinci.

16–19 avril: Le nuage de cendres causé par l'éruption volcanique en Islande entraîne la fermeture de l'espace aérien nord-européen. La Rega stationne à temps deux avions-ambulance dans le sud de l'Europe, afin d'être en mesure d'assurer d'éventuels rapatriements. L'un des deux avions part en mission le 19 avril.

17 mai: Date anniversaire du premier vol de rapatriement effectué 50 ans auparavant à bord d'un petit avion à hélices. La Rega dispose aujourd'hui d'avions-ambulance à la pointe de la technique.

29 mai: La base Rega de Wilderswil, dans l'Oberland bernois, accomplit sa première mission à bord de l'AgustaWestland Da Vinci.

19 juin: L'AgustaWestland Da Vinci est présenté au public lors de la journée portes-ouvertes organisée à la base Rega engadinoise de Samedan.

7 juillet: L'équipage de la base la plus élevée à Samedan en Engadine effectue sa première mission à bord de l'AgustaWestland Da Vinci.

8 septembre: Les hélicoptères de la Rega sont de plus en plus souvent touchés par des faisceaux laser qui entravent la visibilité des pilotes et compromettent la sécurité des personnes à bord. La Rega sensibilise l'opinion publique à ce sujet par le biais des médias.

27 septembre–8 octobre: Dans le cadre du Rega-Tour 2010, deux jeunes documentent le travail de la Rega à travers des reportages vidéo et des blogs publiés sur Internet. La Rega crée sa page Facebook officielle.

3 octobre: L'hélicoptère de montagne Agusta A 109 K2 effectue sa dernière mission. Ainsi s'achève l'histoire de ce modèle, introduit en 1993. Au cours de leurs années de service, les 16 appareils de ce type ont totalisé 50'131 heures de vol et 311'424 atterrissages.

4 octobre: L'équipage Rega de la base de Lausanne accomplit la 300'000^e mission depuis la création de la Garde aérienne suisse de sauvetage en 1952.

27 octobre: Le premier des trois avions-ambulance HB-JRA – soumis à une révision complète après huit ans d'exploitation – regagne la Suisse. L'entreprise Lufthansa Bombardier Aviation Services (LBAS), établie à Berlin, a réalisé les travaux requis en l'espace de quatre semaines seulement.

4 décembre: Les bases Rega de Mollis et de Zweisimmen sont dotées du nouvel hélicoptère AgustaWestland Da Vinci. La Rega achève ainsi avec succès le renouvellement de la flotte de ses bases de montagne. Pour sa première mission à bord de cet appareil high-tech, l'équipage de Zweisimmen transporte un patient à l'Hôpital de l'Île, à Berne.

6 décembre: L'avion-ambulance HB-JRB regagne Zurich après une révision complète effectuée en un mois à Berlin.

21 décembre: La Rega signe un bail avec Swiss AviationTraining (SAT) pour l'hébergement de son futur simulateur de vol d'hélicoptère. Ce dernier est construit par l'entreprise AgustaWestland dans le nord de l'Italie et devrait être mis en service au centre de formation SAT fin 2012.

Garde aérienne suisse de sauvetage



Siège

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 044 654 33 11
Fax 044 654 33 22
www.rega.ch
Compte postal 80-637-5

Numéros d'urgence

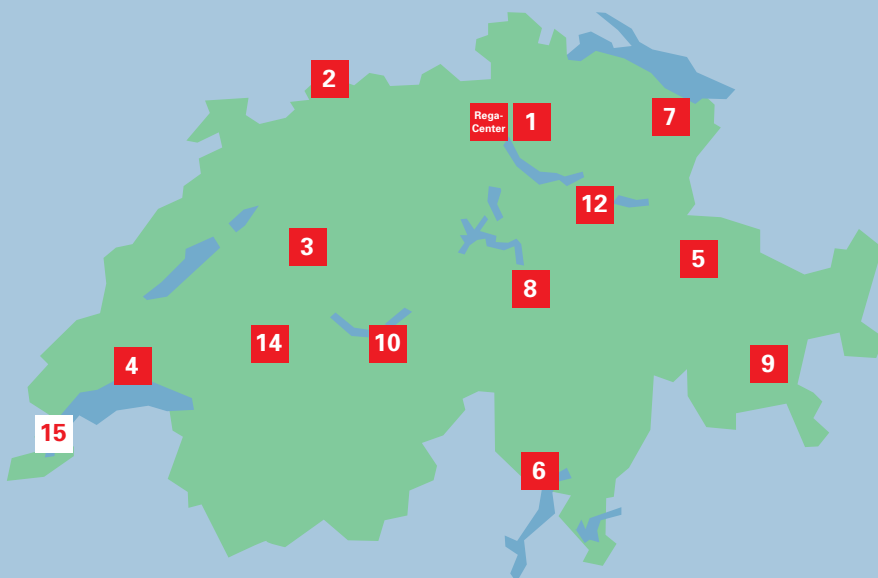
Suisse 1414
International +41 333 333 333

Informations aux donateurs

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 0844 834 844
Fax 044 654 32 48
www.info.rega.ch

Service de presse

Tél. 044 654 37 37
Fax 044 654 37 88



Bases d'hélicoptère Rega



1 Dübendorf
Überlandstrasse 299
8600 Dübendorf
Tel. 044 802 20 20



6 Locarno
Aeroporto
6596 Gordola
Tel. 091 745 37 37



12 Mollis
Flugplatz
8753 Mollis
Tel. 055 614 55 55



2 Basel
Postfach
4030 Basel-Flughafen
Tel. 061 325 29 66



7 St. Gallen
Postfach 320
9015 St. Gallen
Tel. 071 313 99 33



14 Zweisimmen
Postfach 210
3770 Zweisimmen
Tel. 033 729 10 30



3 Bern
Flugplatzstrasse 1
3123 Belp
Tel. 031 819 65 11



8 Erstfeld
Reussstrasse 40
6472 Erstfeld
Tel. 041 882 03 33



4 Lausanne
Route de Romanel 33
1018 Lausanne
Tél. 021 644 22 66



9 Samedan
Plazza Aviatica 6
7503 Samedan
Tel. 081 851 04 04



15 Genève
Hôpitaux Universitaires de Genève
Base hélicoptère
1217 Meyrin
Tél. 022 798 00 00



5 Untervaz
Postfach
7204 Untervaz
Tel. 081 300 09 99



10 Wilderswil
Bönigstrasse 17
3812 Wilderswil
Tel. 033 828 90 30

Base d'hélicoptère partenaire

La Rega

... intervient grâce au soutien de la population suisse;

... peut être alertée à tout moment en Suisse au numéro d'urgence 1414 en cas de maladie aiguë, d'accident grave ou d'incident survenu en terrain impraticable;

... contribue, par le biais du numéro d'urgence +41 333 333 333, à gérer les urgences médicales survenues à l'étranger.

